

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, etc. ... en France et l'étranger, les frais de poste en sus. ...

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: la ligne. 30 c. Faits divers: la ligne. 50 c. ...

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

BOURSE DE PARIS DU 21 JANVIER

Cours à terme de 1 h. 23 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table of stock prices with columns for 'VALEURS', 'Cours du jour', and 'Cours précéd.' listing various securities like Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, etc.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)

Table of government bonds and other securities with columns for '21 JAN.' and '20 JAN.'.

Service particulier du Journal de Roubaix

Table of local market prices for various goods like flour, oil, and other commodities.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 21 janvier. Change sur Londres, 4.84 7/8; change sur Paris, 5.17 0/100. Café good fair, (la livre) 14 3/8, 14 5/8...

ROUBAIX, le 21 JANVIER 1879

Bulletin du jour

« La Chambre, ayant confiance dans la déclaration du ministère, et comptant que le ministère, ayant sa liberté d'action, n'hésitera pas à lui donner satisfaction, notamment en ce qui concerne le personnel administratif et judiciaire, passe à l'ordre du jour. »

Feuilleton du Journal de Roubaix du 22 Janvier 1879.

L'INCENDIAIRE

PAR ELIE BERTHET XXVI AU PRESBYTÈRE (Suite) — Pas moins, répliqua Grivet avec rancune, si ce beau monsieur n'habitait pas une maison si respectable, j'irais lui apprendre...

Tel est le texte de l'ordre du jour, présenté par M. Ferry et accepté par le ministère, qui a été adopté hier à la Chambre des Députés par 223 voix contre 121, après le rejet, par 202 voix contre 168, de l'ordre du jour pur et simple proposé par M. Floquet, à la suite de l'interpellation de M. Sénart.

Voici le résumé du discours que M. Camille Roussel a lu au nom de M. le duc de Noailles, président du comité, retenu chez lui par une indisposition: « La solennité qui nous rassemble est l'accomplissement d'un vœu fait, il y a dix ans, devant le cercueil de Berryer. Vous vous rappelez tous l'importante, l'émouvante, l'historique journée d'Angerville. Vers ce village obscur, nous nous sommes rendus, nous tous, représentants de la France, pour rendre à Berryer les honneurs qui lui sont dus.

« Dans le portrait du grand orateur et du politique fidèle, l'orateur a des traits qui exécutent à plusieurs reprises l'approbation de l'auditoire: « Il a eu longtemps à lutter seul contre tous; mais, sans faiblir, il a marché la tête du parti monarchique dont, hâtez-vous d'être le plume et Berryer voix. »

Inauguration de la statue de Berryer

Hier, à midi, a eu lieu l'inauguration de la statue de Berryer, élevée par souscription dans la salle des Pas-Perdus du palais de Justice de Paris. Conformément à l'autorisation de M. le garde des sceaux, les dispositions de la célébration de cette cérémonie avaient été réglées par le comité de souscription.

« L'Académie française, à laquelle appartenait le défunt, était représentée par son bureau et par MM. Camille Roussel, de Viel Castel. Le duc d'Aumale, qui devait prendre part à la cérémonie, n'y assaist pas.

« Le barreau du rempli avant à sa tête M. Nicolet, bâtonnier de l'ordre. Bien qu'il eût été décidé qu'aucune députation officielle n'assisterait à la cérémonie, on remarquait un grand nombre de magistrats de la cour de cassation, MM. Merle, 1^{er} président; de Ryhal, avocat général; Chopin d'Annoy, Audral, vice-président du conseil d'Etat; Imbard de Lattès, procureur général à la cour d'Appel; Aubespin, président de la 1^{re} chambre du tribunal civil.

« Dans le monde politique, nous distinguons MM. Clément, secrétaire; Enou, de Belcastel, de Lauretie, de Larcini, Baragon.

« Ainsi ferai-je, Grivet, si l'on me permet de m'aider encore tant soit peu avec une béquille. — Et Monsieur Noël viendra aussi je l'espère? Noël, qui était retombé dans ses rêveries, répliqua avec distraction: — Je ne sais, mes bons amis, si dans huit jours je n'aurai pas quitté Vauvray. — Grivet et Rabaut tressaillirent. — Quoi donc, monsieur Noël? s'écria Jean; vous comptez vous absenter? Noël fit un signe affirmatif. — Mais ce ne sera pas pour longtemps? — Ce sera pour toujours. Les deux amis devinrent pâles. — Bon Dieu! que dites-vous là? reprit le taupier; est-il possible?.. Et nous, qu'allions-nous devenir? — A moins que nous ne vous suivions tous! dit Grivet. — Mes amis, continua Noël en détournant les yeux, malgré mon affection pour vous, malgré la bienveillance que me témoignent les gens de la ville, j'ai des raisons... particulières pour quitter Vauvray promptement. Depuis plusieurs jours déjà, j'ai reçu de M. Z... le grand industriel de Clamecy, des propositions fort avantageuses. Je serai ingénieur de machines dans sa manufacture; j'au-

rien devoir qu'à l'inspiration soudaine et vivante. « Ainsi, dans cette affaire Dehors, restée célèbre, où il fit passer par le jury de la Seine deux décisions antérieures rendues en sens contraire, l'avocat général ayant cru devoir prévenir les jurés contre la magie fascinatrice de sa parole, il répondait avec une modestie sublime: « Messieurs, ma position devient étrange dans ce débat: parce que depuis un an j'ai consciencieusement étudié cette affaire, parce que depuis un an j'ai la conviction profonde de l'innocence de l'homme dont je présente obstinément la défense, on m'accuse de vouloir vous tromper! On vous engage à vous défier de mes paroles; on en fait une sorte d'accusation contre mon client! On parle de fascination; on vous vante qu'on veut bien appeler du talent. Permettez-moi de repousser ces éloges. Non, il n'y a pas de talent... Je me connais bien... je sais ce qu'il y a en moi! Je suis naturellement impressionnable, et quand je suis convaincu, je ne puis m'empêcher de parler avec chaleur; mais il n'y a pas de talent, il y a de la conviction. — Non, ce n'est point du talent; non ce n'est pas le désir de briller qui m'anime, et je déchirerais ma robe si je n'étais que le défenseur de ces criminels qui sont la peste de la société. »

« C'est ainsi qu'en usant son talent, il le révélait avec un éclat sans égal. Cet autre passage a été fort applaudi: « L'honneur de Berryer, c'est l'unité de sa vie; les grandes ligues de sa carrière n'ont jamais fléchi; il n'a jamais eu qu'une foi, qu'une doctrine; il est resté constamment semblable à lui-même, et il a mérité qu'on plaçât, à côté de lui, à côté de l'image de l'éloquence, celle de la fidélité politique. »

« Le principe monarchique, s'appuyant sur les libertés nationales, et leur communiquant ces caractères de règle et de durée qui lui sont propres: telle était la foi, qu'on nous passe le mot, la philosophie de Berryer; et cet idéal, il le poursuivait avec tant de loyauté et de patriotisme qu'il a ravi l'estime et l'admiration de ceux-là même qui ne partageaient pas ses doctrines. »

« Elle M. de Larcy et moi aussi! — Messieurs — Berryer avait eu souvent l'heureuse fortune de réunir autour de son nom les Ames généreuses de tous les partis. Il semblait que chacun retrouvât dans ce grand citoyen une portion de lui-même et de ce qu'il avait de meilleur. Si quelqu'un eût été capable, dans un jour d'enthousiasme, d'entretenir la France entière et d'y établir la paix par la conclusion de tous ses droits et de tous les intérêts, c'était lui qui eût pu le faire tout avec quel ac-

« La majorité ancienne du Sénat avait conservé un esprit qui lui élevait son caractère pénitencier. Cet esprit, grâce aux élections du 5 janvier, a disparu. La majorité est républicaine. Tel est le grand résultat qui a été obtenu. Quelle en est la conséquence relativement aux fonctionnaires? Une plus grande force donnée au gouvernement pour exiger des fonctionnaires un esprit vraiment républicain. Le gouvernement reconnaît ce grand résultat; il entend exiger des fonctionnaires qu'ils s'en pénètrent dans leurs actes et leurs paroles.

« Avant que ce projet de loi soit discuté, j'ai obtenu l'attention de la Chambre et les déclarations contenues dans le programme ministériel lu à la Chambre des députés le 16 janvier 1879. M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« L'indépendance de la République. C'est à l'heure où nous sommes réunis que le gouvernement a le devoir de se constituer. Le ministère qui ne semble pas avoir compris ainsi le programme, déclare qu'on a été et qu'on sera incorable envers le fonctionnaire qui déçoit le gouvernement qu'il est appelé à servir et qu'on ne conservera pas en fonctions les ennemis déclarés de la République. »

« Parmi ces services, on pourrait trouver de violentes persécution contre les républicains. (Très-bien!) Qu'on amnistie ces persécution, on le peut, mais on ne doit pas récompenser comme des services (Applaudissements.) Au-dessus de tout, il faut mettre l'aptitude à la fonction et surtout le dévouement aux institutions actuelles. On a procédé ainsi, en ce qui concerne les préfètes, il n'est pas moins nécessaire d'étendre les mêmes méthodes au pouvoir judiciaire. (Très-bien!) Le ministère public a une puissance encore plus grande que l'administration préfectorale. Le ressort d'un procureur général est bien plus étendu que celui d'un préfet, et l'action judiciaire s'étend non-seulement sur toutes les administrations, mais sur le ministre lui-même.

« Sur ce point essentiel, une conférence avec les sénateurs et députés qui représentent les départements dans lesquels se trouvent des procureurs généraux devant le dévouement est douteux, ne serait-elle pas de nature à éclairer le ministère, et les mêmes considérations s'étendent aux hauts fonctionnaires de toutes les grandes administrations, dont le personnel supérieur devrait être uniquement composé d'hommes résolus à servir loyalement la République. »

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 20 janvier 1879. La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Grévy, président. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

« M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le président du Sénat donne avis à la Chambre des députés de la constitution du Sénat et fait connaître la composition du bureau. M. le président donne lecture de lettres par lesquelles MM. Merlin, Dupuy et Dulay, élus sénateurs, déclarent opter pour le Sénat. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, dépose le rapport annuel sur les opérations de la caisse des écoles.

« M. Waddington, ministre des affaires étrangères, dépose un projet de loi relatif à une convention commerciale entre la France et l'Italie. M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Mollien, député de la Somme. M. Mollien avait fait la campagne de 1870 en qualité de chirurgien volontaire. Il siégeait sur les bancs de la majorité, où il ne tarda pas à se concilier l'estime et l'affection de ses collègues.

« M. le président exprime les regrets que cette perte cause à la Chambre. (Très-bien!) L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Senard sur les déclarations contenues dans le programme ministériel lu à la Chambre des députés le 16 janvier 1879. M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie.

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 20 janvier 1879. La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Grévy, président. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

« M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le président du Sénat donne avis à la Chambre des députés de la constitution du Sénat et fait connaître la composition du bureau. M. le président donne lecture de lettres par lesquelles MM. Merlin, Dupuy et Dulay, élus sénateurs, déclarent opter pour le Sénat. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, dépose le rapport annuel sur les opérations de la caisse des écoles.

« M. Waddington, ministre des affaires étrangères, dépose un projet de loi relatif à une convention commerciale entre la France et l'Italie. M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Mollien, député de la Somme. M. Mollien avait fait la campagne de 1870 en qualité de chirurgien volontaire. Il siégeait sur les bancs de la majorité, où il ne tarda pas à se concilier l'estime et l'affection de ses collègues.

« M. le président exprime les regrets que cette perte cause à la Chambre. (Très-bien!) L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Senard sur les déclarations contenues dans le programme ministériel lu à la Chambre des députés le 16 janvier 1879. M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie.

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 20 janvier 1879. La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Grévy, président. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

« M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le président du Sénat donne avis à la Chambre des députés de la constitution du Sénat et fait connaître la composition du bureau. M. le président donne lecture de lettres par lesquelles MM. Merlin, Dupuy et Dulay, élus sénateurs, déclarent opter pour le Sénat. M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, dépose le rapport annuel sur les opérations de la caisse des écoles.

« M. Waddington, ministre des affaires étrangères, dépose un projet de loi relatif à une convention commerciale entre la France et l'Italie. M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Mollien, député de la Somme. M. Mollien avait fait la campagne de 1870 en qualité de chirurgien volontaire. Il siégeait sur les bancs de la majorité, où il ne tarda pas à se concilier l'estime et l'affection de ses collègues.

« M. le président exprime les regrets que cette perte cause à la Chambre. (Très-bien!) L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Senard sur les déclarations contenues dans le programme ministériel lu à la Chambre des députés le 16 janvier 1879. M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie.

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des

« M. Senard rappelle que le ministère, dans son programme, résume les actes accomplis depuis son entrée en fonctions et indique les projets à étudier. L'année 1878 restera dans les fastes parlementaires comme la plus heureuse et la plus utilement remplie. Les projets annoncés sont couvés dans un esprit libéral et dans une pensée de progrès; celui qui est relatif au conseil d'Etat appelle spécialement l'attention de la Chambre. L'orateur n'aurait donc qu'à offrir des remerciements et des marques de confiance aux ministres actuels, si le programme avait donné sur la question du personnel administratif une complète satisfaction. Le gouvernement ne veut pas plus que la Chambre livrer la République à ses ennemis; mais il a trouvé en arrivant aux affaires, des fonctionnaires installés par les gouvernements précédents. Les services rendus, l'expérience acquise, conviennent le gouvernement à se servir des